



SYNDICAT FORCE OUVRIERE DE CLEON



Fax : : 01 76 86 76 53

Tél. : 01 76 86.85 40

fo.cleon@renault.com

Syndicat Force Ouvrière Renault Cléon N°7

Le Mardi 4 mars 2008

Accord d'intéressement aux performances établissement

Avis Force Ouvrière sur l'accord d'intéressement aux performances de l'établissement de Cléon.

L'accord d'intéressement est un accord triennal, l'ancien accord étant arrivée à expiration les organisations syndicales ont été convoquées pour rediscuter du nouvel accord.

Nous rappelons que suite aux 3 réunions de négociation, la Direction a formalisé un projet, pour lequel une consultation doit avoir lieu ce Mercredi 5 mars lors du CE technique, ensuite, cet accord sera soumis à la signature pour la fin mars 2008.

Rappel :

FO n'était pas signataire de l'ancien accord.

Cet accord est le seul accord uniforme.

Quelques chiffres :

En 2005 l'accord a rapporté aux salariés 780 euros, en 2006 990 euros, et en 2007 1050 euros.

Lors de la négociation seul le syndicat CGT n'était pas présent lors des 2 dernières réunions.

Après quelques modifications sur la forme, la Direction a tenté de supprimer les points bonus, puis elle est revenue en arrière suite à la demande des organisations syndicales.

Fondamentalement l'accord n'a pas changé si ce n'est qu'une légère amélioration concernant les taux de service BV et moteurs qui commencent à payer dès 90% de l'objectif usine au lieu de 95%.

Si l'accord n'a pas subi de véritable changement, les objectifs usine continuent à être plus exigeant. Malgré ces objectifs usine, en restant seulement dans le cadre de l'accord, nous constatons d'année en année une évolution de la prime d'intéressement.

L'assouplissement des taux de service, l'évolution du montant des primes et le fait d'être en présence d'un accord uniforme sont des critères pris en compte pour que Force Ouvrière se prononce favorable à l'accord d'intéressement aux performances de l'établissement de Cléon.

Rappel :

- Le solde de l'intéressement aux bénéficiaires 2007 sera versé le 14 mars 2008 :

- 92,40€ par tranche de 100€ de salaire brut mensuel
- un talon minimum de 2001,24€

Le total intéressement 2007, avec l'avance de Novembre 2007, est de 109,40 € par tranche de 100€ de salaire brut avec un talon mini de 2369,43€

- Négociations salariales

- 2,5% d'AGS en une seule fois le 1er mars 2008 avec un talon minimum de 42 euros.
- 1,2% de la masse salariale ETAM/APR pour l'enveloppe réservée aux Augmentations individuelles (+ 0,2% au titre de l'ancienneté).
- Revalorisation des compléments de carrière qui passent à 10€, 15€ et 20€
- La revalorisation de + 15% de la prime de transport au 1^{er} mars.

Lors du comité de coordination des syndicats Force Ouvrière Renault France du mardi 19 février, les différents aspects de la négociation ont été abordés. Il en est ressorti une position majoritaire en faveur de la signature de l'accord proposé par la Direction Générale.

- Paiement des jours de RTT

Conformément à la loi sur le pouvoir d'achat, la Direction autorise le rachat anticipé, au volontariat, de 10 jours maxi sur le Capital Temps Individuel acquis jusqu'au 31/12/2007. La mesure va s'appliquer dès maintenant et jusqu'au 31 juillet 2008. Engagement pour opération similaire 2^{ème} semestre 2008 et 2009.

Pour infos :

valeur moyenne nette CSG/CRDS déduite :

APR 185 = 900€

ETAM 285 = 1260€

Cadre IIIA = 2200€

CMD : nouvelle huile, nouveaux risques ?

Depuis plusieurs jours, Force Ouvrière est attentif au changement de la nouvelle huile au CMD suite à la cession de la production non rentable selon le fournisseur.

Cette nouvelle huile nous interpelle quant à son odeur et la nécessité d'une surveillance quant à son utilisation, même si, le laboratoire nous a confirmé qu'elle ne présentait aucun danger et qu'elle possédait les mêmes caractéristiques que l'ancienne huile.

Suite à plusieurs phénomènes constatés par FO, notre syndicat a alerté tous les acteurs concernés (conditions de travail, laboratoire, CA, CU, RH et le département). Rapidement une réunion s'est tenue au département afin d'étudier ce sujet.

Au cours de cette réunion, il a été retenu que :

- 1) l'odeur de soufre ou de gazoline indisposait fortement le personnel.
- 2) Que les conditions de travail étaient à prendre en compte
- 3) Que l'aspiration du local n'était pas opérationnelle
- 4) La possibilité d'une cartérisation au niveau des bacs machines (sur cette solution Force Ouvrière émet un doute).
- 5) De respecter le port des EPI comme l'indique l'autorisation d'emploi dans laquelle on fait état d'un risque cutané

Dans un premier temps, les portes du local vont devoir être obligatoirement ouvertes de façon à ne pas inhaler cette odeur émanant de l'huile.

Au cours de cette prospection, nous avons également découvert que plusieurs personnes étaient victimes de réactions cutanées (personnel de jour et de nuit) ainsi qu'une autre personne au CMD au Bt F. Dire que cela à un rapport avec l'utilisation de cette nouvelle huile, seul le médecin ou le dermatologue peut le dire. A chacun son rôle ?

Le cas du Bt F est d'un autre aspect, nous nous interrogeons sur les produits utilisés à proximité (phosphate). Qui éventuellement pourrait remonter par les conduits ?

Force Ouvrière mettra tout en œuvre, afin d'éclaircir tous ces dysfonctionnements touchant les conditions de travail. Ça c'est notre rôle !

Grenailleuse à la pignonnerie

Force Ouvrière n'a cessé d'alerter à travers ses tracts, le Département pignonnerie, les CHSCT des bâtiments F et G et le comité de coordination des CHSCT, sur les problèmes des grenailleuses suites aux incendies successifs.

Maintenant nous ne sommes plus les seuls à dénoncer la vétusté de ces machines, et nous sommes, aujourd'hui, soutenus par une autre organisation syndicale sur ce sujet.

Ces machines méritent une réfection complète et devront faire partie du plan de remise en état de 450K€annoncé par la Direction en 2008.

Il est important pour Force Ouvrière de suivre de près le préventif de ces machines car des risques pour la sécurité des salariés sont avérés.

Moteur G, amélioration des conditions de travail aux bielles K

Avec la présence de notre nouveau représentant au CHSCT du moteur G, Force Ouvrière n'a pas arrêté d'intervenir auprès du Département pour faire avancer les problèmes qui subsistent depuis trop longtemps dans le secteur des bielles.

Nous avons agit pour sécuriser le palan d'entrée en équipant les fourches de butées pour empêcher toute chute de bennes.

Sur PA 1 et PA 2 nous avons fait poser des caillebotis pour le passage des câbles. De plus, nous avons demandé que le vérin pousseur sur le convoyeur soit hors énergie lors de l'ouverture de la porte sur PA 1.

FO est également intervenu pour régler les problèmes de fuite d'huile apparue depuis les travaux d'été, et faire remettre en état les goulottes d'évacuations d'huiles.

D'autres actions sont en cours, en particulier des problèmes liés à l'ergonomie des postes de travail pour lesquels des études d'investissements sont en cours.

Comme pour le secteur des BV au moteur M, nous sommes intervenus auprès du Département moteur G pour que des plans d'actions soient mis en place le plus rapidement possible pour répondre aux exigences de l'accord ORTT concernant la programmation des JCC.

Réclamations reformulées lors de la commission de suivi de l'accord ORTT du lundi 3 mars.

Commission de suivi ORTT

Depuis septembre 2007, la commission de suivi, composée des syndicats signataires de l'accord et de représentants de la Direction, se réunit de façon mensuelle pour travailler et avancer sur la bonne application de l'accord ORTT.

Nous avons pu constater en CE technique des améliorations sur la programmation des JCC, et nous continuons d'agir pour faire respecter l'accord.

C'est pourquoi, nous avons réitéré lors de la commission notre volonté à ce que tous les salariés puissent bénéficier de JCC et qu'ils soient mieux informés sur les JCC prévus dans leur atelier, la Direction nous affirme mettre en place un plan d'action très prochainement... affaire à suivre.

Dernière minute : rachat à 100% de la FAC par Renault

Un projet de rachat de la Fonderie Aluminium de Cléon sera présenté au CCE prochainement.

Ce projet garantirait le maintien des 308 salariés de la FAC et la FAC deviendrait alors une filiale de Renault.

Cette solution a longtemps été demandée par notre syndicat, c'est pourquoi Force Ouvrière approuve à 100% ce projet.

Téléphones:

Cyril GILLES: 68504, Delphine EL HACHEMI: 61505, David Bellanger: 68449, Philippe LEBRET: 68362, J. N. GAMER: 68540, Olivier FLEURY: 61691, Cédric GAMER : 67194.

E-mail: fo.cleon@renault.com
Site Internet: www.fo-renault.com